

Budget 2023

A horizontal line of 18 small, light blue dots.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION	1
SOMMAIRE EXÉCUTIF — BUDGET 2023	3
SOMMAIRE BUDGET 2023 — ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	4
FAITS SAILLANTS — REVENUS 2023	5
FAITS SAILLANTS — CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2023	7
PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS	10

ANNEXES

CHARGES PAR OBJET	19
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	20
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES	21
DÉFINITIONS	22

MOT DE LA DIRECTION

Alors que les moments les plus difficiles de la pandémie semblent derrière nous, il reste encore du chemin à parcourir pour que le transport collectif retrouve son attrait. La Société de transport de Laval (STL) ne fait pas exception à ce sujet, et ce, même si elle tire plutôt bien son épingle du jeu dans la région métropolitaine avec un taux d'achalandage qui avoisine actuellement les 78% pour le transport régulier et adapté, comparativement à l'année 2019.

La STL s'attend à ce que l'achalandage augmente au cours de la prochaine année (autour de 83% pour le transport régulier et 85% pour le transport adapté). Cela dit, ces taux semblent représenter un plafond et correspondre à la « nouvelle normale » de fréquentation du réseau de la Société. En tenant compte de cette reprise lente, des nouvelles habitudes de déplacement des Lavallois et des enjeux structurels de financement qui ont été fortement exacerbés depuis la pandémie, la STL travaille activement à établir le service en transport de demain. Elle ajustera ce dernier pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de mobilité de sa clientèle, tout en assurant une saine gestion des fonds publics.

Évidemment, le défi est de taille. Selon l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), le manque à gagner en ce qui a trait au transport collectif dans la région de Montréal en 2023 s'élève à plus d'un demi-milliard de dollars. Plus que jamais, l'heure est donc à une gestion efficiente et optimisée des dépenses tout en évitant le plus possible les impacts négatifs sur la clientèle.

Dans un contexte d'urgence climatique où la congestion routière est encore bien présente, l'aide des gouvernements et des municipalités demeure plus que jamais nécessaire pour assurer le développement du transport collectif. La STL est confiante de voir le gouvernement du Québec instaurer un cadre financier permanent, pérenne, prévisible et indexé, notamment pour couvrir les dépenses d'exploitation des sociétés, condition essentielle pour garantir l'avenir du transport collectif dans la province.

Parallèlement à ces enjeux majeurs, la STL, à l'instar des autres sociétés de transport du Québec et du Canada, amorce de plus en plus concrètement son processus d'électrification de son parc d'autobus. Ce virage à 180 degrés nécessite une transformation complète de l'entreprise. Des changements de processus internes à la réorganisation des opérations, en passant par l'évolution des expertises et l'agrandissement sans précédent de ses installations, la STL et ses quelque 1 120 employés s'apprêtent à relever des défis de grande ampleur, et ce, dans un contexte d'inflation et d'évolution technologique constante. Toutefois, cette transformation ne doit pas se faire au détriment de la qualité des services et de l'expérience des clients. Sur ces points, la STL entend bien garder le cap!

Faits saillants et grands projets du budget 2023

Le budget de fonctionnement de 2023 s'élève à 186,6 M\$, soit une augmentation de 5,6% par rapport à 2022. Ce budget a été conçu de façon à refléter avec justesse les besoins de la clientèle et l'achalandage prévu. Parallèlement à cela, la STL entend poursuivre ses recherches pour toujours mieux connaître sa clientèle et ses besoins en mobilité. Afin de maintenir des services de qualité élevée et d'offrir la meilleure expérience possible à ses clients, elle doit plus que jamais faire plus avec moins sur tous les fronts : contrôler ses dépenses et optimiser ses ressources.

Budget 2023



L'augmentation du budget de fonctionnement est principalement attribuable à l'inflation, aux frais liés au contrat pour l'ajout de service pour le transport adapté. Cette augmentation permettra également de soutenir la transformation de l'entreprise de même que les initiatives stratégiques en technologie de l'information.

La STL tient à souligner, par ailleurs, l'aide additionnelle promise par la Ville de Laval. Année après année, elle demeure une partenaire essentielle au développement de la mobilité des Lavallois.

Par ailleurs, le Programme décennal des immobilisations (PDI), dont le montant s'élève à 1 302 M\$ pour l'exercice 2023, permettra à la STL de poursuivre ses engagements en matière d'innovation, d'électrification, d'agrandissement et de modernisation de ses installations et de ses systèmes (projet Sy/nergie) ainsi que de favoriser le maintien des actifs, le tout dans un contexte de surchauffe du marché de la construction. L'année 2023 sera une année charnière pour la STL, puisqu'elle entamera la plus grande construction de son histoire : l'édification d'un garage entièrement électrique d'ici à 2025. La conversion électrique du garage existant est aussi inscrite au PDI.

Amélioration de l'expérience client, mobilisation du personnel, transformation de l'entreprise vers l'électrification et financement constituent les grandes priorités de la STL en 2023. Ces éléments formeront la trame de fond du futur *Plan stratégique organisationnel de transition 2023-2025*, sur lequel l'équipe de la STL travaille actuellement et qui constituera sa feuille de route pour les 3 prochaines années.

La Société continuera de collaborer avec les gouvernements provincial, fédéral et municipal de même qu'avec les partenaires en mobilité pour faire avancer les grands projets de développement en transport collectif, c'est-à-dire l'implantation d'un Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Notre-Dame/Concorde, la création d'un SRB sur le boulevard Saint-Martin et les études pour la mise en place d'un mode structurant de transport dans l'axe Ouest de la ligne orange du métro depuis la station Côte-Vertu.

En terminant, nous tenons à remercier la Ville de Laval pour son soutien indéfectible et son appui financier. Nous sommes également reconnaissants envers les instances gouvernementales qui ont contribué financièrement au maintien des services de transport collectif durant la pandémie. Nous souhaitons remercier chaleureusement les membres de notre conseil d'administration qui investissent temps et énergie dans nos projets et mettent leur expertise à contribution pour toute la collectivité. Notre offre de service ne serait pas, non plus, ce qu'elle est sans le professionnalisme et le dévouement du personnel de la STL.

Ensemble, nous faisons avancer le monde et le transport collectif.

Jocelyne Frédéric-Gauthier, présidente

Guy Picard, directeur général, Ph. D., PMP

SOMMAIRE EXÉCUTIF – BUDGET 2023

Le budget de fonctionnement de la STL comprend les services offerts de transport régulier, de transport adapté et divers services connexes.

Parmi ceux-ci se trouvent les mesures d'atténuation coordonnées par Mobilité Montréal requises dans le cadre des chantiers routiers et des chantiers du Réseau express métropolitain (REM) ainsi que les contrats de gestion déléguée (entretien des équipements métropolitains et exploitation des billetteries).

Ce budget s'élève en 2023 à 186,6 M\$, une augmentation de 9,9 M\$ par rapport au budget 2022. Cette augmentation provient principalement de la rubrique transport régulier et adapté STL, d'autre part de l'indexation, de la transformation vers l'électrification, des coûts liés aux contrats du transport adapté et des initiatives stratégiques en technologie de l'information. Toutefois, des chantiers qui nécessitaient des mesures d'atténuation sont arrivés à leur terme amenant ainsi un budget revu à la baisse.

Considérant la fin de l'état d'urgence sanitaire, aucune dépense supplémentaire attribuable à la COVID n'a été reconduite.

Le projet de solution de paiement par carte bancaire dans les autobus, amorcé en 2021, se poursuit en 2023. Ce projet consiste à acquérir les droits d'utilisation d'une solution de paiement sans contact pour permettre aux clients de payer leur passage dans l'autobus avec leur carte de crédit ou de débit. Il s'ajoute aux autres coûts associés aux revenus tarifaires.

La répartition du budget de fonctionnement selon les services est présentée dans le tableau suivant :

(En milliers \$)	Budget 2023	Budget 2022	Écart F(D)	Écart F(D) %
Transport régulier et adapté STL	166 960	152 378	14 582	9,6
Mesures d'atténuation	9 249	12 186	(2 937)	(24,1)
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	(84)	(0,9)
Coûts supplémentaires attribuables à la COVID	-	1 310	(1 310)	(100,0)
Solution de paiement dans les autobus et frais liés à la vente de titres	1 214	1 203	11	0,9
Jeux du Québec	-	360	(360)	(100,0)
Total	186 577	176 675	9 902	5,6

SOMMAIRE BUDGET 2023 — ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	Budget	Budget	Écart	Écart
(En milliers de \$)	2023	2022	F(D)	F(D) %
REVENUS				
Rémunération de l'ARTM	168 996	163 803	5 193	3,2
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	(84)	(0,9)
Transferts du gouvernement du Québec	4 124	1 602	2 523	157,5
Autres revenus	4 303	2 033	2 270	111,7
	186 577	176 675	9 902	5,6
CHARGES				
Transport régulier	125 623	124 561	(1 062)	(0,9)
Administration générale ¹	28 695	25 189	(3 506)	(13,9)
Transport adapté	13 807	10 459	(3 348)	(32,0)
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	84	0,9
Frais de financement	6 046	3 030	(3 016)	(99,5)
Dépenses imprévues	2 527	2 337	(190)	(8,1)
Amortissement	25 847	28 848	3 001	10,4
	211 699	203 663	(8 036)	(3,9)
Conciliation à des fins fiscales :				
Amortissement	(25 847)	(28 848)	(3 001)	10,4
Financement	3 675	4 676	1 001	21,4
Affectations	(2 950)	(2 816)	134	4,8
	(25 122)	(26 988)	(1 866)	6,9
	186 577	176 675	(9 902)	(5,6)

¹ Cette rubrique inclut les charges liées au Bureau de la transformation vers l'électrification mis en place au cours de l'année 2022.



FAITS SAILLANTS — REVENUS 2023

RÉMUNÉRATION PROVENANT DE L'ARTM

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2017, de la nouvelle gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine, les revenus en provenance de la *Contribution* de la Ville de Laval, les paiements des *Transferts* du gouvernement du Québec concernant l'offre de service du transport régulier, du transport adapté et les revenus *usagers* sont versés directement à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Ces revenus sont désormais remplacés par la *Rémunération de l'ARTM* qui, en 2023, totalisera 169 M\$.

La hausse de 5,2 M\$ (3,2%) résulte de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, de l'ajustement des mesures d'atténuation et de la variation du service de la dette nette.

- Rémunération liée aux charges de fonctionnement de la STL

En 2023, la rémunération de la STL s'élèvera à 158,6 M\$. Il s'agit d'une contribution équivalente aux charges de fonctionnement du transport régulier et du transport adapté, déduction faite des autres revenus. Cette rémunération inclut une contribution additionnelle de la Ville de la Laval qui s'élève à 5,3 M\$, afin de couvrir le manque à gagner du cadre financier du transport collectif.

Cette rémunération couvre aussi la portion non subventionnée des dépenses d'investissement.

- Contribution pour les mesures d'atténuation

La STL maintient en 2023 certaines mesures d'atténuation alors que d'autres sont revues à la baisse à la suite de la fin du chantier de l'échangeur Turcot et compte tenu de l'achalandage observé. La rémunération pour ces mesures s'élèvera à 9,2 M\$ en 2023. Cette somme permettra d'assurer les services de transport requis pour diminuer la congestion routière sur le territoire de Laval et de faire l'entretien des infrastructures permettant la mise en place de ce service.

- Projet de la solution de paiement sans contact dans les autobus et autres frais liés à la vente de titres de transport

Les frais attribuables à la vente de titres de transport s'établiront en 2023 à 1,2 M\$. Ce montant inclut 0,7 M\$ afin de poursuivre le projet de paiement par cartes de crédit et débit dans les autobus.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

En vertu des ententes de délégation de gestion, l'ARTM versera une contribution de 9,2 M\$ pour la gestion des billetteries et des équipements métropolitains. Cette rémunération comprend les frais de gestion et les contrats pour l'entretien et l'exploitation des terminus, des voies réservées, des stationnements incitatifs et des billetteries situées sur le territoire desservi par la STL.



TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Financement/Investissement — Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la *Société de financement des infrastructures locales du Québec* (SOFIL), le *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes* (PAGTCP), ainsi que le *Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif* (PAGITC).

Les paiements de transfert liés aux intérêts du service de la dette devraient s'établir à plus de 4,1 M\$ en 2023. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 M\$ par rapport à l'exercice de 2022 en lien avec une augmentation du taux d'intérêt.

AUTRES REVENUS

Les autres revenus proviennent notamment des contrats de service, des revenus de placement et de publicité. Ils représentent 2 % des revenus de la Société, lesquels s'établiront à 4,3 M\$ en 2023. Un montant de 2,6 M\$ a été ajouté dans les autres revenus afin d'équilibrer le budget 2023. Cet ajustement s'inscrit dans le déficit structurel métropolitain et des discussions sont en cours entre le MTQ et l'ARTM à cet effet. Les revenus 2022, qui incluaient 0,4 M\$ pour le service de transport offert dans le cadre de la tenue des Jeux du Québec, n'ont pas été reconduits en 2023.

FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2023

TRANSPORT RÉGULIER

Les dépenses reliées au transport régulier représenteront 68 % des dépenses de la STL en 2023, pour atteindre 125,6 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,9% comparativement au budget 2022.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une chute de l'achalandage du transport en commun ainsi que des changements dans les habitudes des usagers. En 2022, la STL a dû adapter son offre de service en conséquence. Des ajustements de l'offre de service se poursuivront au cours de l'année 2023 en fonction des besoins de notre clientèle. À la fin de l'année 2023, la Société s'attend à une reprise lente de l'achalandage qui devrait atteindre 83% de 2019.

La STL continuera de déployer des efforts pour relancer le transport collectif en améliorant son offre de service en dehors des périodes de pointe et en favorisant la satisfaction de la clientèle.

Les autobus de la STL devraient parcourir 18,2 millions de kilomètres en 2023, soit une offre de service comparable à celle réalisée en 2022, mais qui demeure inférieure à celle prévue au budget 2022. Le coût de l'offre de service s'en verra réduit de 2 M\$ par rapport au budget précédent. Cette réduction s'explique par l'ajustement des coûts de la rémunération attribuable aux effectifs chauffeurs, ainsi qu'aux coûts des pièces et du carburant des véhicules. L'enveloppe prévue afin d'offrir le service dans le cadre des Jeux du Québec à Laval en 2022 n'est pas reconduite en 2023.

Les mesures d'atténuation totaliseront au budget du transport régulier 9 M\$ en 2023. Il s'agit d'une réduction de 2,5 M\$ par rapport au budget 2022 attribuable à l'ajustement de l'offre de service, aux coûts relatifs aux équipements et à l'entretien des infrastructures.

Par ailleurs, la rémunération prévue aux contrats de travail augmente de près de 5,9 M\$. Cette augmentation est attribuable à l'indexation salariale, aux augmentations de la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi qu'aux coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés.

Le coût d'entretien du matériel roulant est réduit de 1,1 M\$. Cette variation provient d'un ajustement dû à une pénurie de main-d'œuvre sans incident direct sur l'offre de service. À cela, s'ajoutent des économies provenant du prix de carburant, des opérations de couverture et les indexations du coût des contrats requis pour offrir le service de taxis collectifs. N'eût été les opérations de couvertures pour contrôler le prix du carburant, la STL aurait présenté une augmentation de plus de 4M\$ en lien avec ce poste de dépense.

Par ailleurs, les coûts d'entretien des bâtiments augmentent de plus de 1,5 M\$. Le tiers de cette augmentation permettra de répondre aux exigences en matière d'entretien des installations et de renforcer le rôle du poste intégré de vigilance et d'opérations en rehaussant les standards de sécurité. Les autres augmentations proviennent des indexations des contrats en vigueur.

En cohérence avec les orientations gouvernementales, la STL continuera en 2023 son virage vers l'électrification et ajoute 0,5 M\$ au budget du transport régulier afin de permettre l'accélération de la transformation.

Finalement, considérant la fin de l'état d'urgence sanitaire annoncé en juillet 2022 par le gouvernement du Québec, la STL a mis fin à plusieurs mesures de nettoyage supplémentaire mises en place. Ces mesures non reconduites totalisaient 1,1 M\$ en 2022.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses reliées à l'administration générale augmenteront de 3,5 M\$ en 2023 pour atteindre 28,7 M\$, une augmentation de 13,9% par rapport au budget 2022 qui s'explique principalement par :

- La transformation vers l'électrification;
- L'évolution de la fonction TI vers l'infonuagique et la cybersécurité.

La STL relève actuellement un des plus grands défis de son histoire en faisant le saut vers l'électrification. Ce virage s'accompagne d'une transformation en profondeur de ses façons de faire. À cette fin, la STL prévoit des dépenses de plus de 1,4 M\$ qui permettront de mettre en place un bureau de transformation vers l'électrification et de fournir des services de soutien et d'accompagnement aux directions touchées.

Au cours des dernières années, la STL a procédé à l'adaptation des équipements informatiques, des méthodes et procédés de travail. Cette transformation se poursuivra en 2023. Plus de 0,9 M\$ s'ajoutent pour poursuivre le virage numérique et répondre aux nouvelles exigences en matière de cybersécurité et d'infonuagique.

Des ressources supplémentaires ont aussi été ajoutées au budget de l'administration générale. Cette augmentation permettra de répondre aux besoins croissants en matière de service à la clientèle, de reddition de compte et de soutien administratif. Ces augmentations sont toutefois compensées par des économies équivalentes provenant des mesures d'atténuation et des dépenses requises dans le cadre de la crise sanitaire.

Les autres augmentations proviennent de l'indexation de la rémunération, des dépenses pour les directions de soutien et des charges de rémunération attribuables aux fonds de pension des employés.

TRANSPORT ADAPTÉ

Le réseau de transport adapté de la STL a été grandement affecté par la pandémie, une diminution importante de la demande a été constatée. Les derniers mois, une reprise de l'achalandage est observée. La STL prévoit un retour de sa clientèle équivalent à 85% des déplacements effectués en 2019. Il s'agit d'une augmentation de 20% par rapport au budget 2022. À cela s'ajoute l'indexation des contrats de transport.

Les dépenses pour le transport adapté ont ainsi augmenté de 3,3 M\$, soit 32% par rapport au budget 2022. Elles comprennent principalement les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

Le coût des contrats et les salaires relatifs aux équipements en délégation de gestion se maintiennent à 9,2 M\$. Ces dépenses permettent d'assurer les activités nécessaires pour l'entretien des équipements métropolitains, des voies réservées, les terminus ainsi que pour l'exploitation des billetteries métropolitaines situés sur le territoire lavallois.

FRAIS DE FINANCEMENT, FINANCEMENT AUX INVESTISSEMENTS ET AFFECTATIONS

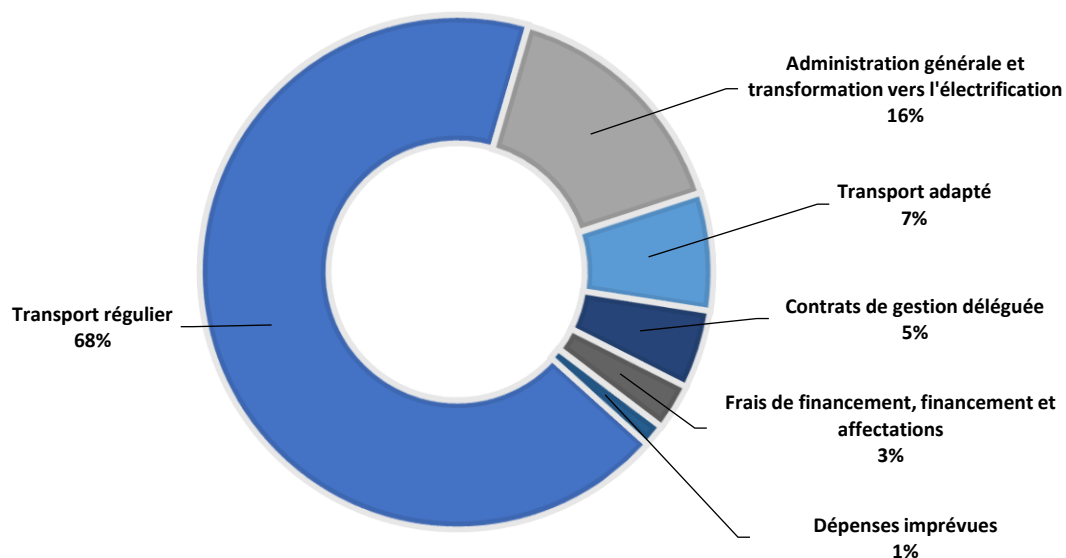
▪ Frais de financement et Financement aux investissements :

Les frais de financement et le financement aux investissements incluent le coût en capital non subventionné du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement, représentent 9,7 M\$ au budget 2023 (7,7 M\$ en 2022). L'augmentation des frais de financement est attribuable à la hausse des taux d'intérêt notamment pour les projets d'agrandissement du garage (phase IV) et les investissements dans nos systèmes technologiques pour la transformation liée à l'électrification. Le délai dans la livraison de ces projets majeurs entraîne toutefois une réduction des coûts en capital non subventionné.

▪ Affectations

Compte tenu la situation financière métropolitaine, la Société prévoit affecter aux activités de fonctionnement 3,1 M\$ (2,5 M\$ en 2022) pour combler l'augmentation des charges. L'affectation relative aux avantages sociaux futurs est réduite de 0,4 M\$ alors que celle pour le paiement comptant des immobilisations est maintenue.

RÉPARTITION DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS 2023



PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 (PDI) présente les prévisions d'investissements. La STL prévoit près de 1 302 M\$ d'investissements pour les 10 prochaines années.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Bâtiments;
- Véhicules;
- Systèmes technologiques et ameublement;
- Terrain;
- Infrastructures;
- Machinerie, outillage et équipements.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2023-2032

(en milliers de \$)	Années antérieures	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Années ultérieures	Total 2023-2032	Total
Bâtiments	13,542	98,691	155,331	101,085	99,147	89,240	1,705	2,327	1,809	1,809	1,809	-	552,953	566,495
Véhicules	-	966	756	44,316	47,427	59,223	62,435	67,528	71,421	76,689	80,541	-	511,302	511,302
Systèmes technologiques et ameublement	2,451	24,640	30,542	25,923	27,385	554	556	577	586	418	435	-	111,616	114,067
Terrain	-	1,000	59,105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60,105	60,105
Infrastructures	93	1,000	14,772	16,143	7,720	4,285	1,193	1,239	1,306	1,333	1,724	-	50,715	50,808
Machinerie, outillage et équipements	173	466	1,302	3,708	618	1,590	1,295	1,364	1,540	1,500	1,572	-	14,955	15,128
Total	16,259	126,763	261,808	191,175	182,297	154,892	67,184	73,035	76,662	81,749	86,081	-	1,301,646	1,317,905

LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2023-2032 - EN BREF

De 2023 à 2032, le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiments* s'élève à 553,1 M\$, soit 42 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira à la construction du garage (phase IV), à l'électrification du garage existant, au maintien du patrimoine existant et à la mise en place des points de service pour la clientèle.

La STL prévoit investir 511,3 M\$ pour l'acquisition de *Véhicules*, ce qui représente 39 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus pour assurer une offre de service accessible et attrayante.

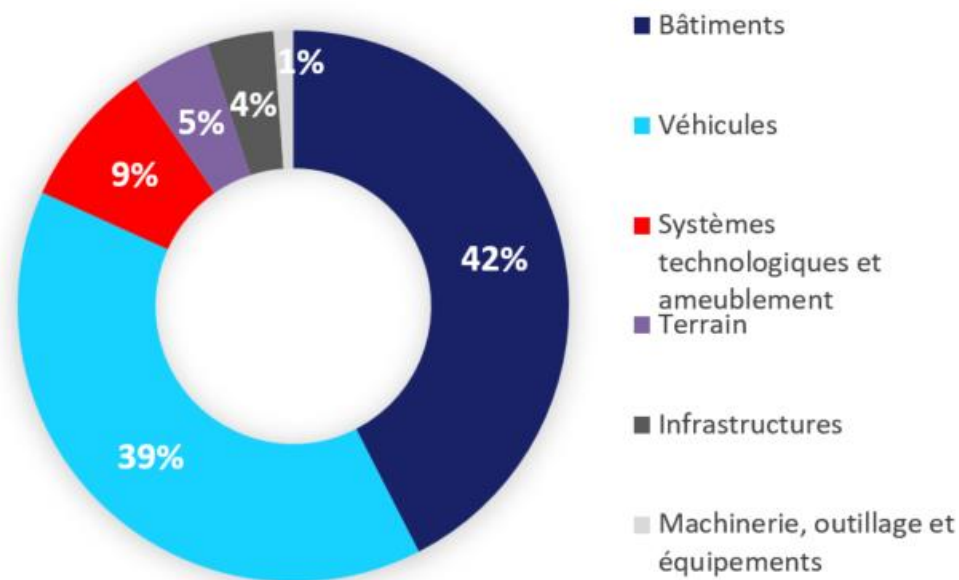
Par ailleurs, 111,6 M\$ soit 9 % seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Afin de répondre aux besoins opérationnels croissants, la construction d'un nouveau garage, qui devrait être mis en service autour de l'année 2030 est requise. Les études et les démarches nécessaires seront entamées en 2023 pour procéder à l'acquisition d'un terrain. 60,1M\$ soit 5 % seront investis dans la catégorie *Terrain*.

La STL a prévu un montant de 50,7 M\$, soit 4 %, qui sera investi dans la catégorie *Infrastructures* et qui permettra à la Société de poursuivre l'implantation des services rapides par bus (SRB) pour assurer l'efficacité du service. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien des infrastructures et les investissements dans le programme d'amélioration de l'accessibilité aux arrêts.

Enfin, 14,8 M\$ soit 1 %, sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements*, pour l'acquisition des équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et d'équipements.

**Répartition des prévisions d'investissement
décennal
par catégorie**

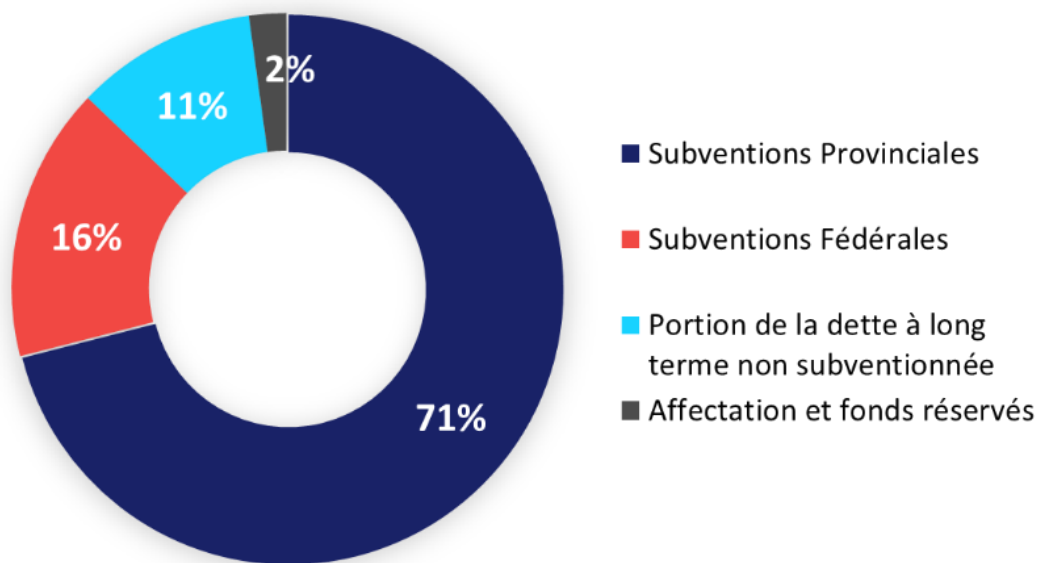


RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2023-2032

Dans le cadre du *Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec* (SOFIL), du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes* (PAGTCP) ainsi que le *Programme d'aide gouvernementale d'infrastructures en transport collectif* (PAGITC), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie entre 50 % et 100 % selon le type d'actif et la source de financement.

Pour les 10 prochaines années, les gouvernements du Québec et du Canada porteront leur part de financement à 87 %. La portion de la dette à long terme non subventionnée sera de 11 %, et les 2 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.

**Répartition de l'investissement décennal
par source de financement**



BÂTIMENTS

Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration et de maintien affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Agrandissement du garage (phase IV)	94,590	148,821	46,106	-	38,678	-	-	-	-	-	328,195
Électrification du garage existant (Retrofit)-Partiel	-	2,500	51,718	96,937	48,494	-	-	-	-	-	199,649
Programme de gestion du déficit des actifs et sûreté du bâtiment	4,101	4,010	3,261	2,210	2,068	1,705	2,327	1,809	1,809	1,809	25,109
Total	98,691	155,331	101,085	99,147	89,240	1,705	2,327	1,809	1,809	1,809	552,953

Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments

Volet électrification de la flotte

Afin de se conformer à l'orientation stratégique du gouvernement énoncée dans le *Plan pour une économie verte 2030* (PEV 2030), soit l'objectif qu'en 2030, 55% des autobus urbains au Québec soient électrifiés, un vaste programme d'agrandissement et de conversion de nos installations est requis.

Le début des travaux d'agrandissement du garage existant viendra ajouter un espace supplémentaire de 19 000 m². Cet ajout comportera 145 espaces de stationnement d'autobus, des bornes de recharge, de nouvelles salles mécaniques, électriques, informatiques et baies de travail, ainsi que de nouveaux espaces de bureaux. Les travaux devront se terminer en 2025 afin d'accueillir les autobus électriques. Le coût total du projet s'élève à 300 M\$. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention de 75 % à 95 % des dépenses admissibles.

S'ajoute à cela, l'acquisition des équipements liés aux baies d'entretien et des bornes de recharge additionnelles pour finaliser l'électrification de l'agrandissement du garage. Un montant prévu de 38,7 M\$ pourra être admissible à une subvention de 85 %.

En cohérence avec l'orientation stratégique d'électrification du gouvernement, la conversion plus rapide du garage existant est nécessaire. Un projet dont l'estimation préliminaire s'élève à 199,6 M\$ est présentement à l'étude au PDI. Ce projet serait admissible à des subventions de 95%.

Autres volets

La STL prévoit également des travaux visant le maintien de ses actifs ainsi qu'un programme de sûreté du bâtiment totalisant plus de 25,5 M\$ pour la période 2023 à 2032 et pourra être admissible à une subvention de 85 %.

Budget 2023

VÉHICULES

Cette catégorie est constituée principalement des projets d'acquisition des autobus électriques ainsi que des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Autobus Électrique	616	756	43,885	47,427	59,223	62,151	67,528	70,923	76,689	80,541	509,739
Véhicules de service	350	-	431	-	-	284	-	498	-	-	1,563
Total	966	756	44,316	47,427	59,223	62,435	67,528	71,421	76,689	80,541	511,302

Autobus électriques

À partir de 2025, la Société procédera à l'acquisition de 257 autobus électriques qui serviront à l'ajout et au remplacement d'autobus désuets pour garantir une offre de service accessible et attrayante. Cette acquisition nous permettra également de nous aligner sur l'orientation du gouvernement du Québec en lien avec la *Politique-Cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*, l'objectif étant « ...qu'à l'horizon 2030, les autobus électriques représentent 55 % du parc total d'autobus urbains... ».

La STL prévoit investir plus de 509,7 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces investissements sont subventionnés à un taux de 95 %.

Véhicules de service

Ces investissements de 1,6 M\$ sont requis afin d'acquérir un nouveau véhicule pour les infrastructures et de remplacer 8 véhicules de service actuel ayant atteint la fin de leur durée de vie utile. Cet investissement est subventionné à 50 % et à 90 %.

Budget 2023



SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions, les remplacements de systèmes technologiques et des équipements informatiques, incluant les logiciels.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Systèmes technologiques	19,343	28,718	25,287	26,027	162	170	179	188	-	-	100,074
Équip. informatiques et logiciels	5,158	1,633	486	1,283	362	356	368	368	388	405	10,807
Ameublement et équipements	139	191	150	75	30	30	30	30	30	30	735
Total	24,640	30,542	25,923	27,385	554	556	577	586	418	435	111,616

Systèmes technologiques

Les systèmes technologiques supportant la gestion de la flotte autobus rentrent dans une phase de désuétude, ce qui constitue un frein à l'évolution des processus et les solutions d'affaires de la STL. De plus, l'électrification de la flotte d'autobus et la construction du nouveau garage (phase IV) amènent de nouveaux besoins aux niveaux fonctionnels et technologiques qui ne sont pas supportés par les systèmes existants. De plus, la Société déploiera un système de gestion de la charge et un système de distribution de données qui servira de base pour le développement et la gestion des interfaces entre les nouveaux systèmes et les systèmes existants. Face à cela, nous prévoyons investir 98,2 M\$ dans nos systèmes technologiques et certains de ces projets sont admissibles à des subventions de 75%.

Depuis l'année 2022, la STL revoit sa gestion documentaire. Le projet de gestion intégrée des documents (GID) constitue un virage vers le bureau sans papier en intégrant les documents électroniques aux pratiques actuelles. Elle facilitera l'accès à l'information, réduira le temps requis pour repérer l'information et améliorera le partage des connaissances. Ce projet représente un investissement de 1,8 M\$ pour les quatre prochaines années.

Équipements informatiques et logiciels

Pour les 10 prochaines années, des investissements seront requis pour maintenir et soutenir les différents logiciels bureautiques, tout comme l'infrastructure technologique, et ce, afin de répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 10,8 M\$.

Ameublement et équipements

La STL investira 0,7 M\$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

Budget 2023



TERRAIN

Cette catégorie regroupe l'acquisition des terrains ainsi que les études nécessaires à cette fin.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Terrain	1,000	59,105	-	-	-	-	-	-	-	-	60,105
Total	1,000	59,105	-	-	-	-	-	-	-	-	60,105

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et en prévision de la croissance de la flotte des autobus, la STL entamera les études et les démarches nécessaires afin de procéder à l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un nouveau garage, qui devrait être opérationnel autour de l'année 2030.

Budget 2023

INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe la réalisation des services rapides par bus (SRB), les acquisitions d'abribus ainsi que l'aménagement des arrêts.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Voies réservées	1,000	13,647	15,077	6,632	3,135	-	-	-	-	-	39,491
Abribus	-	743	869	887	944	983	1,024	1,086	1,108	1,173	8,817
Arrêts d'autobus	-	382	197	201	206	210	215	220	225	551	2,407
Total	1,000	14,772	16,143	7,720	4,285	1,193	1,239	1,306	1,333	1,724	50,715

Voies réservées

La STL a réalisé, depuis 2013, des projets permettant l'ajout de 43,7 km de service rapide par bus (SRB) à son réseau, offrant ainsi un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Des mesures additionnelles sont prévues sur le boulevard Le Corbusier ainsi que sur les boulevards du Souvenir et de l'Avenir, sur environ 10,3 km. Ces projets, totalisant 39,5 M\$, seraient admissibles à une subvention de 75 % et de 100 %.

Abribus — Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. Un second programme d'acquisition d'abribus permet également d'ajouter des abribus aux points et aux arrêts qui sont les plus achalandés. Nous estimons l'investissement à 8,8 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces programmes sont admissibles à une subvention de 75 %.

Arrêts d'autobus

Afin de rendre les arrêts d'autobus accessibles aux personnes à mobilité réduite, un projet d'amélioration de l'accessibilité des arrêts d'autobus est prévu. Ce projet, qui totalise 2,4 M\$, serait admissible à une subvention de 100 %.

Budget 2023

MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition, de remplacement de machinerie, d'équipement et d'outillage associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, ainsi que les équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Équipements embarqués dans les autobus	-	798	3,619	527	1,148	1,201	1,268	1,442	1,400	1,467	12,870
Équipements et outillage	71	144	89	91	442	94	96	98	100	105	1,330
Machinerie	395	360	-	-	-	-	-	-	-	-	755
Total	466	1,302	3,708	618	1,590	1,295	1,364	1,540	1,500	1,572	14,955

Équipements embarqués dans les autobus

L'acquisition d'équipements embarqués est requise pour les nouveaux autobus tels que les boîtes de perception, les valideurs, les compteurs de passagers, les équipements d'affichage en temps réel, les équipements de préemption des feux de circulation et les caméras de surveillance. La STL prévoit rehausser ses équipements embarqués et adapter l'infrastructure technologique de l'ensemble de ses autobus pour soutenir les nouveaux projets tels que les valideurs et la billetterie innovante.

Dans le cadre de la promotion du transport actif, des supports à vélos seront installés sur les nouveaux autobus.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 12,9 M\$. Une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles est à envisager.

Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus conformes ou qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile, notamment pour l'entretien des autobus. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service.

Ces investissements totaliseront plus de 1,3 M\$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 85 %.

Machinerie

En lien avec le programme de remplacement de la STL, certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus ou du garage doivent être remplacés, notamment ceux ayant atteint la fin de leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis.

Ces investissements totaliseront 755 000 \$ et seraient admissibles à une subvention de 85 %.

ANNEXES

CHARGES PAR OBJET

	Budget	Budget	Écart	Écart
(En milliers de \$)	2023	2022	F(D)	F(D) %
Salaires et avantages sociaux	125 167	120 400	(4 767)	(4,0)
Carburant	6 155	6 489	334	5,1
Contrats de transport adapté	12 589	9 275	(3 314)	(35,7)
Honoraires et contrats	6 105	5 153	(952)	(18,5)
Autres charges de fonctionnement	10 125	9 120	(1 005)	(11,0)
Entretien et réparation des véhicules	7 984	9 765	1 781	18,2
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	84	0,9
Frais de financement	6 046	3 037	(3 009)	(99,0)
Dépenses imprévues	2 527	2 338	(189)	(8,1)
Amortissement	25 847	28 848	3 001	10,4
	211 699	203 663	(8 036)	(3,9)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

	Budget	Budget	Écart	Écart
(En milliers de \$)	2023	2022	F(D)	F(D) %
Revenus				
Rémunération de l'ARTM	168 996	163 802	5 194	3,2
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	(84)	(0,9)
Transferts du gouvernement du Québec	4 124	1 602	2 522	157,5
Autres revenus	4 259	1 989	2 270	126,2
	186 533	176 631	9 902	5,6
Charges				
Transport régulier	125 623	124 561	(1 062)	(0,9)
Administration générale	28 695	25 189	(3 506)	(13,9)
Transport adapté	13 807	10 459	(3 348)	(32,0)
Contrats de gestion déléguée	9 154	9 238	84	0,9
Frais de financement	6 046	3 030	(3 016)	(99,5)
Dépenses imprévues	2 527	2 338	(189)	(8,1)
Amortissement	25 847	28 848	3 001	10,4
	211 699	203 663	(8 036)	(3,9)
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(25 166)	(27 032)	(1 866)	(6,9)
Conciliation à des fins fiscales				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Produit de cession	44	44	-	-
Amortissement	25 847	28 848	3 001	10,4
Financement	(3 675)	(4 676)	(1 001)	21,4
Affectations				
Activités d'investissement	(682)	(682)	-	-
Surplus accumulé	3 122	2 500	(622)	(24,9)
Réserves financières et fonds réservés	(220)	(136)	84	61,8
Dépenses constatées à pourvoir	730	1 134	404	35,7
	2 950	2 816	(134)	(4,8)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-	-

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget 2023	Budget 2022	<i>Écart F (D)</i>
Revenus d'investissement			
Transferts gouvernement du Québec	76 142	47 851	28 291
Transferts gouvernement du Canada	27 105	14 567	12 538
Autres revenus	-	80	(80)
	103 247	62 498	40 749
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Acquisition			
Bâtiment	(98 691)	(47 003)	(51 688)
Véhicules	(966)	(17 014)	16 048
Systèmes technologiques et ameublement	(24 640)	(14 999)	(9 641)
Terrain	(1 000)	-	(1000)
Machinerie, outillage et équipements	(466)	(2 497)	2 031
Infrastructures	(1 000)	(1 527)	527
	(126 763)	(83 040)	(43 723)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	16 218	12 682	3 536
Affectations			
Activités de fonctionnement	682	682	-
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnements affecté	6 396	6 215	181
Réserves financières et fonds réservés	220	963	(743)
	7 298	7 860	(562)
	(103 247)	(62 498)	(40 749)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DE FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS

Rémunération provenant de l'Autorité régionale de transport métropolitain - ARTM

Rémunération liée aux charges de fonctionnement

La rémunération liée au fonctionnement est équivalente aux Charges d'exploitation, déduction faite des autres revenus. S'ajoutent à cette rémunération les frais de financement dédiés aux investissements, le financement et les affectations des Activités d'investissement, déduction faite des transferts du gouvernement du Québec.

Contribution pour mesures d'atténuation REM

Contribution versée par l'ARTM pour l'ajout d'un service pendant les travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

Contrats de gestion déléguée

Rémunération attribuable à la délégation de gestion des billetteries et des équipements métropolitains situés sur le territoire desservi par la STL. Cette rémunération comprend les frais de gestion des contrats, le coût de la rémunération pour la supervision de voies réservées et les contrats d'entretien et d'exploitation.

Transfert du gouvernement du Québec

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.

CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement;
- Infrastructures.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, l'approvisionnement, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale au sein de la STL comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing;
- Bureau de transformation vers l'électrification.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour l'exploitation des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées et billetteries métropolitaines) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM. Le coût des contrats d'entretien et les autres dépenses attribuables à l'exploitation, à la gestion des billetteries et des équipements métropolitains sont inclus.



Frais de financement

Les frais de financement incluent :

- Les frais d'intérêts sur les emprunts à court terme et les frais bancaires.
- Les coûts de financement des emprunts de la STL à long terme qui sont reliés aux activités d'investissement
- La charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

Dépenses imprévues (Réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains dont la durée de vie est incalculable, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet de déduire entièrement la charge d'amortissement, lors de la conciliation, à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme, contractée pour des activités d'investissement. Ce montant représente la part du capital non subventionné.

AFFECTATIONS

Activités d'investissement

La STL affecte les excédents accumulés aux activités d'investissement.

Excédent accumulé

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des Réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu qui provient des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en Réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisations. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'Excédent (déficit) de fonctionnements à des fins fiscales.

CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés et futurs.

- Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la Société, notamment les différents régimes d'assurance.

- Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi, offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, tels que les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

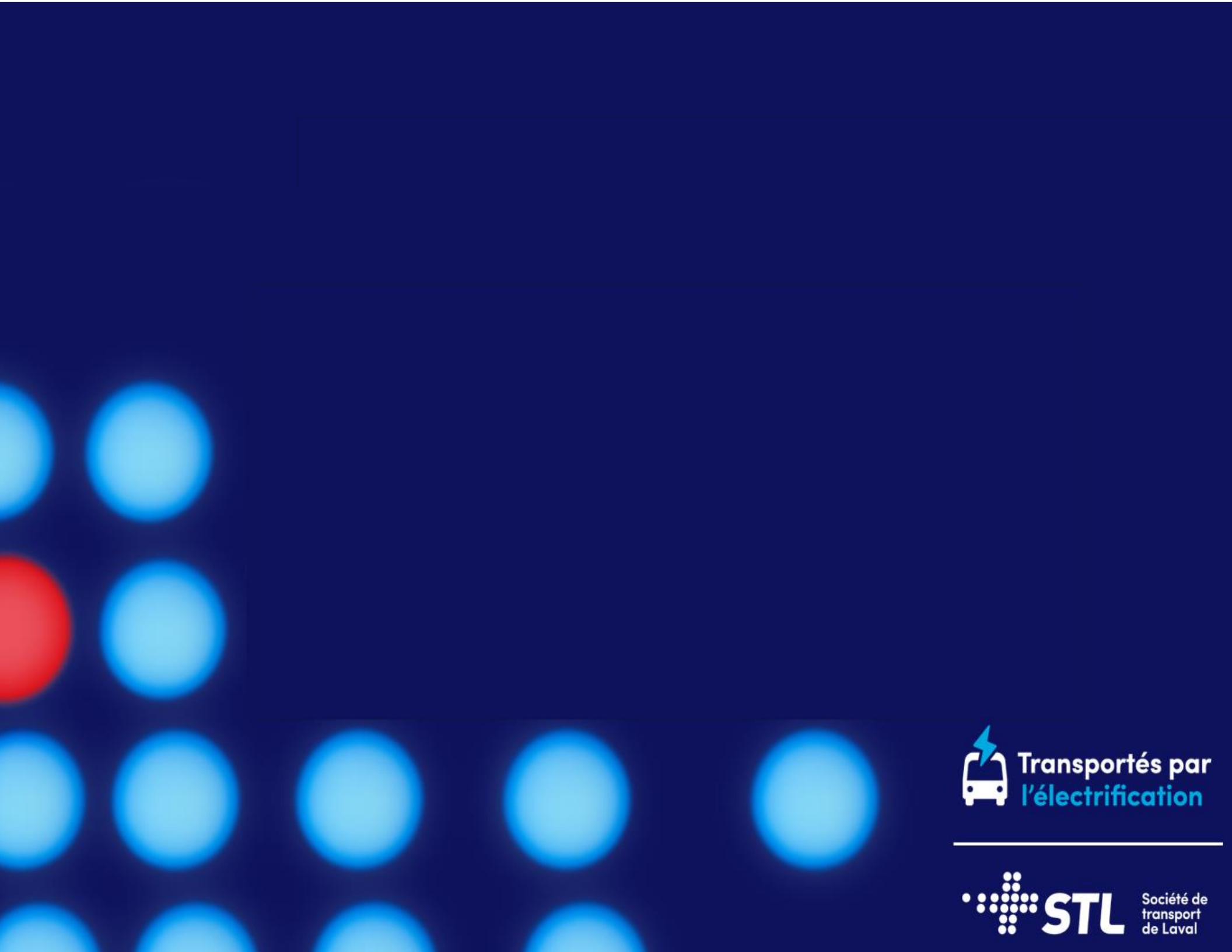
L'ensemble des autres charges liées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et des équipements, des services publics, du matériel et des fournitures, des locations d'équipements ainsi que des cotisations et des frais de représentation.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts liés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, tels que les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des billetteries et des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM.



 **Transportés par
l'électrification**

 **STL** Société de
transport
de Laval